

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOURAWA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré 8ème
Tranche, Cité Wedouwel, lot 392 ilot 1, Lot 392, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOURAWA »

Objet : Entretien de locaux et d'espaces verts ;
Electrification rurale ;
Etude de trafic ;
Travaux d'aménagement foncier et routier ;
Etude techniques, construction et réhabilitation
de bâtiments ;
Avitaillement maritime ;
Commerce général ; Prestations de services
divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré

8ème Tranche, Cité Wedouwel, lot 392 ilot 1, Lot 392, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme KOUAME EPSE KOUAKOU AKISSI CELINE AHOUNOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01093 du 03/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09507/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

